

11/10/2017

## Nouveaux usages de la voiture, nouveaux visages des territoires ?

Métier

-

Colloque

Date de début : 16 Novembre 2017 09:00

Date de fin : 17 Novembre 2017 16:30

Lieu : PARIS | France

Organisé par : Co-organisé par le Cerema, le CNFPT et l'ADEME

Source de l'information :

<http://www.territoires-ville.cerema.fr/nouveaux-usages-de-la-voiture-nouveaux-visages-des-a2487.html>

Si depuis les années 60, la voiture a conduit aux développements périurbains que l'on connaît, elle a aussi été décriée pour sa pollution, son coût, son encombrement, l'étalement qu'elle engendre. Maintenant que la voiture devient partagée, plus propre, autonome à l'avenir, peut-elle devenir un atout pour les territoires durables de demain ?

Petites villes, cœurs de métropoles, territoires périurbains et ruraux : qu'ont-ils à perdre et à gagner ? Quelle juste place accorder à la voiture et comment ? Avec son approche interdisciplinaire, le séminaire annuel Déplacements Urbanisme Environnement Énergie (DUEE) permettra aux participants de comprendre les enjeux qui se cachent derrière ces évolutions et de réfléchir ensemble pour anticiper les choix opportuns.

Informations pratiques :

Pour les agents de la fonction publique territoriale, l'inscription est prise en charge par le CNFPT. Sont à la charge des participants leurs frais de déplacement et d'hébergement.

Renseignements : Magali Beau – CNFPT/INSET de Dunkerque (03 28 51 32 33)

Pour l'inscription des agents territoriaux, vous pouvez accéder à la plateforme en ligne en cliquant sur ce bouton et sous le code RSDUE (Assurez-vous au préalable que votre collectivité a créé son compte collectivité. Pour ce faire, rapprochez-vous de votre service formation ou du référent RH de votre collectivité).

Pour les non territoriaux L'INSCRIPTION EST EN LIGNE et coûte 30 € net de taxe par journée. Voir les modalités d'inscriptions ci-dessous

Contact : Événements Pluriel - Marie-Hélène Brunel - Tél. 09 65 25 48 09 - 06 07 72 28 20

Modalité d'inscription pour les non territoriaux

Règlement soit :

- Par chèque : le chèque est à établir à l'ordre du Cerema et à envoyer à Madame l'ACS, Odile Rios - CEREMA - Cité des Mobilités - 25, avenue François Mitterrand - CS 92803 - 69674 BRON Cedex. Noter impérativement au dos du chèque : DUEE,

nom (s), prénom (s), organisme.

- Par virement sur le compte suivant ouvert au Trésor Public, au nom du Cerema Sud Est - Code banque : 10071 - Code guichet : 69000 - N° de compte : 00001004888 - Clé : 47 IBAN : FR76 - 1007 - 1690 - 0000 - 0010 - 0488 - 847  
Indiquer impérativement, DUEE, nom(s), prénom(s), organisme.
- Par bon de commande : Valable uniquement pour une inscription aux 2 journées.  
Demande à adresser à Marie-Josée Seguin, Cerema Territoire et Ville - 2, rue Antoine Charial - CS 33927 - 69426 Lyon Cedex 03. Noter impérativement, DUEE, nom(s), prénom(s), organisme.

En l'absence des indications de vos noms et prénoms, le paiement ne pourra être attribué à un participant et son inscription ne pourra être confirmée. Attention : Il ne sera pas possible de régler sur place

Renseignement sur le contenu des journées:

Cerema : Laurent Jardinier - Florence Bordere

CNFPT : Olivia Neuray

Ademe : Sarah Marquet

